

Annexe 17

Publique

Numéro ou Nom de la victime : A/ 20033/12
 Date : 21/11/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de juger Mme Gbagbo ?

non, la justice ivoirienne ne
 peut pas juger Mme Gbagbo.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

L'état et la justice ne s'occupe pas de
 nos victimes, à plus forte raison
 garantir nos droits